

Madame, Monsieur,

Depuis novembre 2017, la Commission européenne a mis à la disposition des pensionnés des Institutions et Agences européennes un nouveau portail d'information appelé *SYSPER Pensions* qui donne l'opportunité de recevoir les documents par la voie électronique, mais uniquement si vous le souhaitez.

Tous les pensionnés continueront à recevoir les bulletins de pension, les déclarations de vie et les attestations fiscales en version papier. Par la suite, une fonctionnalité dans le Front Office de *SYSPER Pensions* permettra aux pensionnés d'opter pour l'envoi seulement électronique de tous les documents.

Vous pourrez accéder à *SYSPER Pensions* si vous disposez d'un compte EU Login externe en vous connectant via le lien <https://myremote.ec.europa.eu/> . Cliquez sur " I have a private device" dans l'écran suivant :

Access to the EC's IT environment

Warning

Due to compatibility issues, Myremote is currently not supporting some recent versions of browsers.
We advise you to use Internet Explorer or Safari.

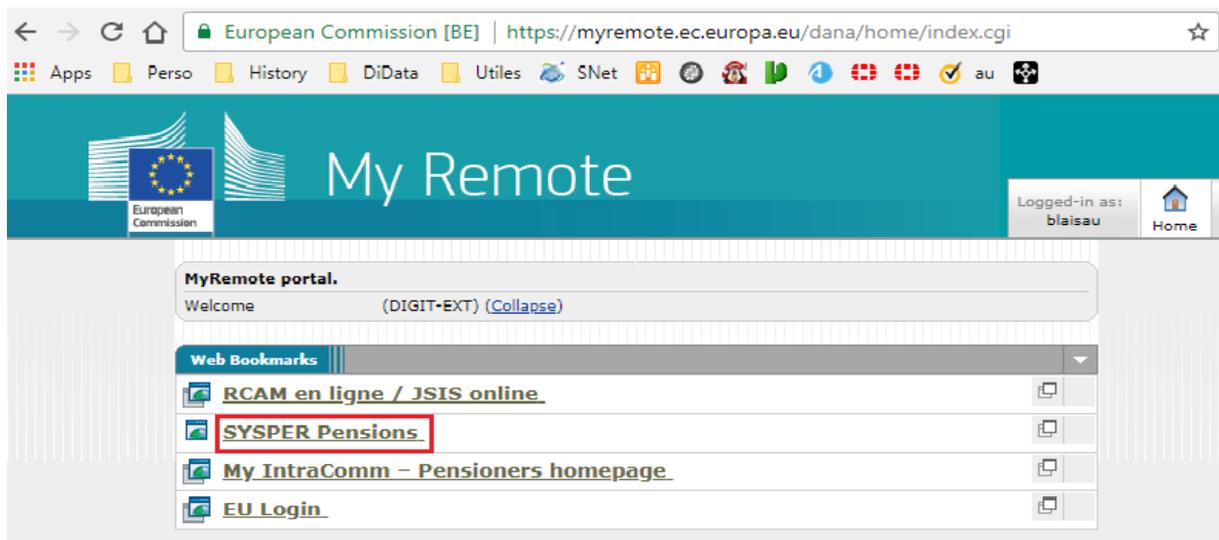
I have a **private device**

CONNECT

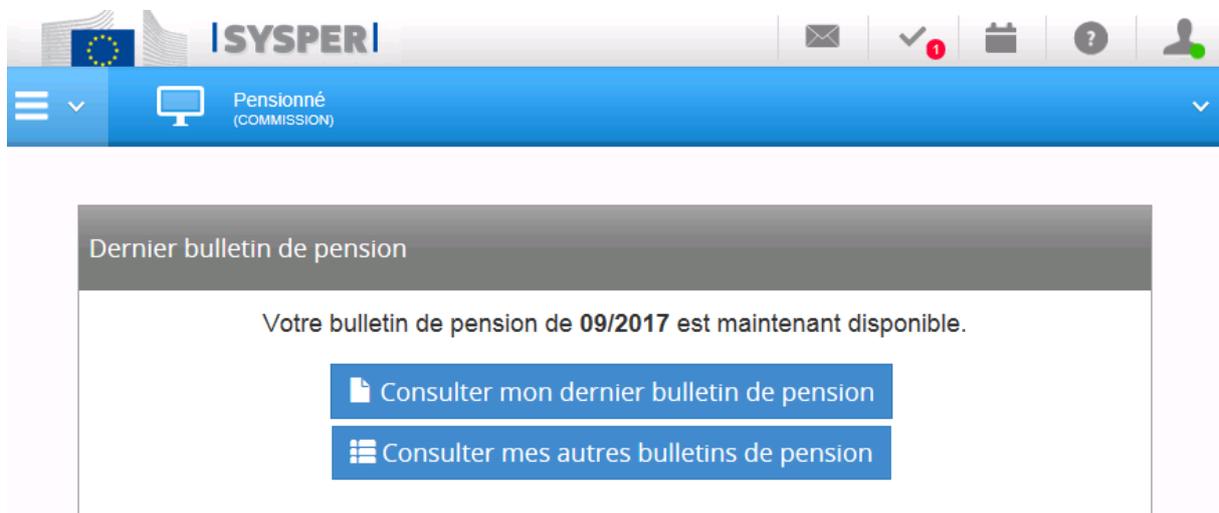
I have a **corporate device**

CONNECT

Ensuite, identifiez-vous à votre compte EU Login comme vous le faites habituellement. Une fois connecté(e) à EU Login, vous serez dirigé(e) vers la page My Remote qui est le nouveau point d'entrée de toutes les applications auxquelles les pensionnés ont accès : *SYSPER Pensions*, RCAM en ligne, My IntraComm et EU Login. Dès que vous êtes redirigés vers la page affichée ci-dessous, il suffit de cliquer sur le lien de *SYSPER Pensions* pour y accéder.



SYSPER Pensions vous donne la possibilité de consulter et d'imprimer vos bulletins de pension à partir de l'année 2017 (les années antérieures ne seront pas disponibles en ligne). Pour cela, il vous suffira de cliquer sur le lien *SYSPER Pensions* qui vous conduira à la page d'accueil où l'onglet dédié à vos bulletins de pension s'affichera :



Avant la date d'échéance de votre déclaration bisannuelle, un nouvel onglet "Déclaration de vie" apparaîtra dans votre *SYSPER Pensions* :



The screenshot shows the top navigation bar of the SYSPER Pensions website. The header includes the SYSPER logo, a mail icon, a checkmark with a red notification bubble, a calendar icon, a help icon, and a user profile icon. Below the header, the user is identified as 'Pensionné (COMMISSION)'. The main content area is divided into two sections:

- Déclaration de vie**: A notification stating 'Votre déclaration de vie vient de vous être envoyée. Veuillez la remplir et nous la transmettre avant le 30/11/2017 en cliquant sur le bouton 'Accéder à ma déclaration''. A blue button labeled 'Accéder à ma déclaration de vie' is provided. A red asterisk note below reads: '* Veuillez ne pas tenir compte de cette notification si vous avez choisi de remplir et renvoyer la version papier de votre déclaration.'
- Dernier bulletin de pension**: A notification stating 'Votre bulletin de pension de 09/2017 est maintenant disponible.' Two blue buttons are provided: 'Consulter mon dernier bulletin de pension' and 'Consulter mes autres bulletins de pension'.

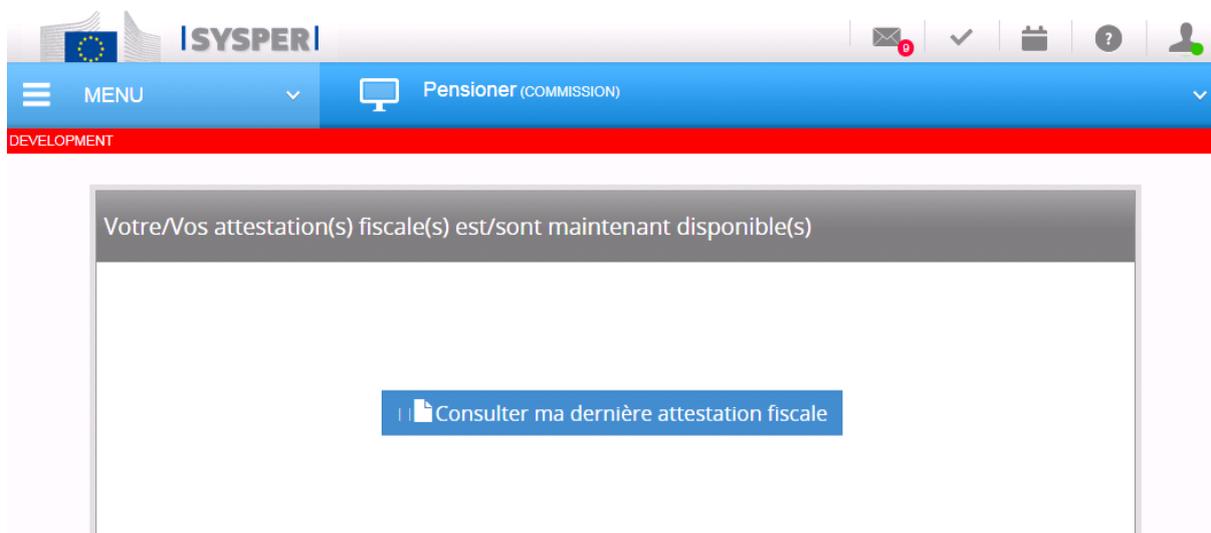
Une notification vous sera envoyée par e-mail dès que votre nouvelle déclaration de vie sera disponible dans votre *SYSPER Pensions*.

Nous vous prions de transmettre au PMO une seule version de votre déclaration de vie : soit la version papier via courrier postal, soit la version électronique.

ATTENTION : les "Déclaration de vie" et "Attestations fiscales" ne sont pas disponibles dans *SYSPER Pensions* pour les pensionnés du Parlement européen, de la Cour de justice de l'UE et du Comité économique et social européen : ils doivent s'adresser à l'administration de leur Institution d'origine.

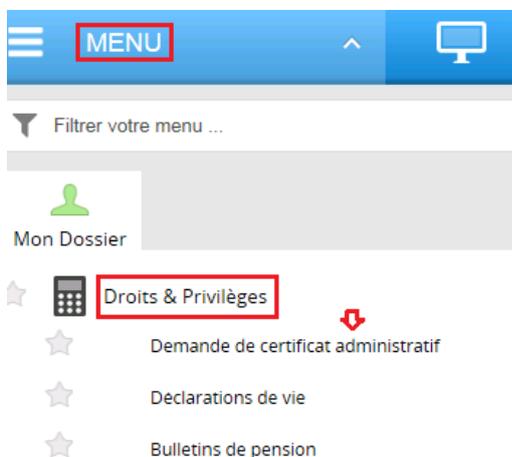
SYSPER Pensions vous permet également de télécharger et d'imprimer la même version de l'attestation fiscale que celle reçue en version papier. Vous avez aussi la possibilité de générer les attestations relatives au pays d'imposition, dans la langue de votre choix, sans montant ou avec les montants. Seules les attestations à partir de l'année 2017 seront disponibles en ligne.

Vous allez recevoir une notification par e-mail une fois que vos attestations sont disponibles dans votre *SYSPER Pensions*. Un onglet spécifique apparaîtra également sur votre écran de bienvenue :



et disparaîtra, une fois que vous y aurez accédé pour consulter vos attestations.

A tout moment, vous pouvez consulter vos attestations existantes et générer les nouvelles via "Menu" => "Droits & Privilèges" => " Demande de certificat administratif" :



 > **Attestations (HRMForms)**

Lieu de travail : - Personne id
 Centre de gestion PMO : CB-COMMISSION BRUXELLES NUP

Données personnelles Coordonnées

Déclarations Attestations (HRMForms)

Pension
 Attestation fiscale - Pensionnés

Attestation(s) déjà générée(s) 

ID	TITRE	LANGUE	ETAT	DATE CRÉATION	PDF
408777	Certificate for Tax Authorities - Pension 147027 - P111 - 2017	NLD	Validé	09/03/2018 08:23:01	

Les nouveaux modules (p.ex déclaration scolaire, déclaration de mariage, déclaration d'adresse, etc.) sont en cours de développement et devraient être opérationnels pour le début de 2019. Vous allez recevoir une notification par e-mail quand les nouvelles fonctionnalités seront mises à votre disposition dans *SYSPEP Pensions*.

Si vous rencontrez un souci de connexion à My Remote, EU Login ou *SYSPEP Pensions*, vous pouvez contacter le Helpdesk via l'adresse e-mail suivante : EC-CENTRAL-HELPDESK@ec.europa.eu

Pour ceux qui ne disposent pas encore d'un compte EU Login et voudraient en créer un, merci de vous référer au " Guide EU Login " annexé.

J'espère que *SYSPEP Pensions* répondra à vos attentes et vous sera utile.

Avec mes meilleures salutations,

Anna-Maria SILVANO
 Chef d'unité PMO.4